



Assemblée de Quartier Blanc Seau du 17 décembre 2019 **Échanges autour de la présentation du diaporama**

Elus présents :

- Madame NONY, Adjointe de Quartiers Gambetta, Epidème, Blanc Seau et Flocon Blanche Porte
- Madame DURET, Adjointe au Maire chargée de la Vie quotidienne des habitants, de la Concertation et de la Coordination des adjoints de quartiers.
- Monsieur BUYSSECHAERT, Adjoint au Maire chargé des Déplacements, de la voirie et de la circulation
- Madame MARIAGE, Adjointe de quartier chargée du Développement durable, de l'Agenda 21, des parcs et jardins, de la Restauration Municipale et de l'entretien, du plan lumière
- Monsieur DENOEUDE, Adjoint au Maire chargé de la Condition animale, de la prévention, de la sécurité, des droits des victimes et de la propreté.
- Monsieur MAENHOUT, Adjoint au Maire chargé de la Culture et du patrimoine, des Jumelages et des Relations internationales
- Monsieur LEMARCHAND, MEL

ACCUEIL :

Madame NONY ouvre la séance. Elle rappelle les trois points à l'ordre du jour :

- Point sur les dossiers portés par les membres du Bureau de quartier
- Point sur les dossiers de la ville sur le quartier
- Temps d'échanges libres

I°) Point sur les projets portés par les membres du bureau de quartier :

Pour évoquer les projets portés, elle donne la parole à Monsieur CAUCHE, coprésident du Bureau de quartier du Blanc Seau.

Ce dernier revient sur les Allumoirs organisés sur le quartier le vendredi 6 décembre 2019. Ensuite, il aborde le goûter de Noël prévu le samedi 21 décembre 2019 à la Maison des Services du Blanc Seau. Il invite les participants à venir nombreux avec leur famille.

II°) Point sur les dossiers de la ville sur le quartier:

A°) POINT VOIRIE

Sur la base du PowerPoint en cours de diffusion, Monsieur BUYSSECHAERT explique les différents travaux en cours ou prévus sur le quartier.

Parmi ces travaux, il y a d'abord le chantier sur la rue du Blanc Seau. Il s'agit essentiellement de la pose d'un plateau entre la rue Ma Campagne et le rond-point de la rue du Blanc Seau. Il explique que cet aménagement est prévu dans le cadre du projet de réseau de chaleur. Il ajoute qu'il est nécessaire que ce plateau soit bien mis en profondeur. En ce qui concerne les dates, le calendrier n'est pas encore totalement calé.

A ces travaux prévus sur les rues du Blanc Seau et de Ma Campagne, s'ajoutent les projets suivants :

- L'aménagement de la rue Claude Bernard ;
- La reconstruction prévue de la rue Lhomond ;
- Et l'aménagement de la rue des villas.

Il s'agit des sujets qui tenaient à cœur à la Municipalité dans la nécessité de répondre à la problématique de sécurisation notamment pour ce qui concerne l'aménagement de la rue des villas.

B°) LA VOIE VERTE

Monsieur BUYSSECHAERT rappelle que l'un des objectifs reste la sécurisation notamment au niveau du pont de Béthune pour les piétons. La Municipalité est en attente de la pose d'une vanne à partir de la branche de raccordement.

Il est aussi prévu la requalification du Pont de la Marne. Cette requalification permettra de supporter le réseau de chaleur et la voie verte. Le plan sur le diaporama indique qu'il y aura une remontée du réseau vers la Bourgogne, vers le CH Dron qui devrait être alimenté.

En hiver 2022, la livraison devrait être faite.

C°) LE CITY STADE

Madame NONY présente le projet réalisé au Square Leman. Il s'agit de la rénovation du City Stade.

Des jeunes du quartier avaient interpellé la Municipalité sur l'état très dégradé du site. Suite à deux visites effectuées par des élus en compagnie de ces mêmes jeunes, la Municipalité s'était engagée à réaliser ce projet.

En juillet 2019, la moquette a été complètement remplacée pour un coût de 14204 €.

D°) MIEUX VIVRE DES SENIORS A TOURCOING

Mme DURET présente les actions mises en place par la Ville, à travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), à destination du « mieux vivre » des seniors tourquennois. Sur le quartier, les distributions du colis de fin d'année se feront essentiellement le 19 décembre 2019 au Centre Social Boilly.

POUR TOUTE INFORMATION :

Seydou SALL, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

E°) STATIONNEMENT

Pour permettre aux tourquennois de trouver la solution à l'épineuse question de stationnement, Madame DURET a présenté aux habitants une alternative. En effet, il est possible de contacter directement les bailleurs présents sur le territoire pour louer une place de parking. Les contacts de tous les bailleurs ont été diffusés à travers le diaporama.

F°) DEVELOPPEMENT DURABLE

- Famille zéro déchet :

Madame MARIAGE fait également un bilan du « **défi famille zéro déchet** ». Elle en profite pour donner un premier bilan de cette action :

Pour cette année 2019 :

- 845 foyers engagés dans les 15 communes animant le défi (Roubaix, Bondues, Marcq en Baroeul, Villeneuve d'Ascq, ...) dont 60 à Tourcoing
- 300 ateliers organisés (compostage, fabrication de produits ménagers, tri des déchets, couture, courses sans emballages,...)
- Une réduction du poids des poubelles d'environ 15%

Elle rappelle que pour être accompagné pour réduire ses déchets il faut contacter la mission développement durable de la ville : devdurable@ville-tourcoing.fr ou 03 59 63 40 32. Selon elle, c'est une démarche simplifiée. Et pas du tout contraignante. On doit juste peser ses déchets. Après on se passe les bonnes méthodes entre voisins. Actuellement, il y a 35 familles tourquennoises qui se sont inscrites pour relever ce défi. Elle espère que 2020, encore plus de familles vont venir rejoindre ce défi.

Elle poursuit sa présentation sur la voie verte. Les études sont en cours. La Ville de Tourcoing sera la première collectivité locale à en bénéficier.

Elle rappelle que les poubelles notamment du parc des abeilles sont commandées et seront bientôt livrées.

- Vert en ville :

Sans transition, Madame MARIAGE poursuit sur l'opération « Vert en Ville ». Elle rappelle que les tourquennois peuvent faire appel à la ville pour végétaliser devant leur maison.

L'opération « Vert en Ville » a pour objectif de faire des façades un petit coin de verdure. La Ville de Tourcoing conseille cette action pour favoriser la nature en ville et améliorer le cadre de vie de chacun.

Pour formuler une demande, il est nécessaire de contacter la Direction des Parcs et Jardins et espaces extérieurs et envoyer un dossier d'inscription.

Un technicien prendra ensuite contact avec l'intéressé pour convenir d'un rendez-vous sur place, avant de valider techniquement la demande.

Un partage des tâches entre la Ville et l'habitant sera effectué. Il reste à la charge de l'habitant, une fois la plantation avec un technicien de la Ville réalisée, l'installation d'éventuels supports muraux pour les plantes et l'entretien des végétaux. Ce projet est d'autant plus important selon elle dans la mesure où à Tourcoing on a une ville où on ne peut pas beaucoup creuser pour planter des arbres. Cela est dû au fait qu'on a de nombreux réseaux souterrains à plusieurs endroits de la ville.

G°) SECURITE

Monsieur DENOEUDE fait une présentation du flyer qui a été réalisé sur le sujet du protoxyde d'azote, et qui rentre dans un cadre préventif, en communiquant notamment auprès des écoles et des Centres sociaux. Pour ce flyer, 20000 exemplaires ont été édités. Les MJC sont également sollicitées dans cette démarche de communication, d'information. Il présente ainsi les risques potentiels liés à ce produit et annonce que la Ville a récemment pris un arrêté pour en interdire la consommation détournée et la vente sans limite d'âge. Parmi ces risques, il y a entre autres des attaques à la moelle épinière des usagers du protoxyde d'azote.

Une action est également menée sur certaines rues test, avec l'assistance de la Direction de la Propreté, pour essayer de suivre l'évolution de la consommation.

Selon lui, les arrêtés municipaux sont le début de solution car permettent à la Police de sanctionner une personne prise en train d'en faire usage. Sans les arrêtés, les Polices (nationale et municipale) ne peuvent pas agir car ce produit n'est pas classé comme un stupéfiant. La Police ne pourrait intervenir que si des cas de tapage nocturne, d'insalubrité sont constatés.

Pour la ville de Tourcoing, en ce qui concerne ce fléau de protoxyde d'azote, il y a deux parties permettant l'intervention : la partie prévention et celle de la législation avec la mise en place de l'arrêté.

Il rappelle que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a mis en place une enveloppe destinée aux villes souhaitant de lutter contre ce fléau.

Au niveau national, un projet de loi porté par Valérie Létard est en cours de discussion. Cette question devient peu à peu un phénomène non plus métropolitain mais national.

H°) CULTURE

Monsieur MAENHOUT présente les grands événements inscrits à l'Agenda Culturel de la ville.

Il revient sur la grande finale de l'édition 2018 du gala Notre Quartier a un Incroyable Talent qui tenue le 29 novembre 2019 au théâtre municipal Raymond DEVOS. Pour cette année, le candidat représentant le quartier Brun Pain / Francs a été sacré vainqueur.

III°) Temps d'échanges

Question : Le réseau de chaleur va-t-il alimenter les résidences collectives, le lycée Gambetta ou le centre Mercure par exemple ?

Réponse : Pour le centre Mercure, oui. C'est une bonne remarque qui va être remontée à la MEL (Monsieur BUYSSECHAERT).

Question : Sur la rue du Blanc Seau des travaux sont restés en stand by gênant la circulation. Qu'en est-il vraiment ?

Réponse : C'est vrai que sur cette rue, le chantier est resté plus longtemps que ce qui était prévu. A cet effet, la ville s'excuse des désagréments occasionnés (Monsieur BUSSECHAERT).

Question : Pour les protoxydes d'azote, on les voit souvent sur la rue des Villas. Mais c'est surtout sur le parking de Match qu'on peut les voir. Qu'est-ce qui est prévu notamment pour ce parking ?

Réponse : Concernant ce parking, il faut rappeler que malheureusement c'est un parking privé. Puisqu'il ne relève pas du domaine public, ce n'est pas à la ville d'intervenir sur cet espace (Madame NONY).

Question : les parties du 18 au 28 du quai du Fresnoy, sont impossibles à nettoyer avec beaucoup de feuilles d'arbres. Que propose la ville à cet endroit ?

Réponse : A cet endroit, ce n'est pas la ville qui doit agir. La ville peut servir de relais de transmission de cette information (Monsieur DENOEUDE).

Question : Même problématique pour une dame de plus de 80 ans résidant à la rue Van Der Meersch. Elle a fait face à la même problématique d'amas de feuilles mortes devant chez elle.

Réponse : Quand il y a des désagréments comme des amas de feuilles, il ne faut surtout pas hésiter à le signaler en contactant Vitaville. Vitaville va remonter l'information soit aux services de la ville compétents ou aux partenaires comme Esterra (Monsieur DENOEUDE).

Question : Je suis cycliste. On laisse les gens se faire percuter. Quelles sont les solutions proposées par la ville ?

Réponse : La vitesse est quelque chose qui revient régulièrement en Assemblée de quartier pas seulement pour le Blanc Seau. D'ailleurs, la plupart des villes est touchée par cette problématique.

Avec mon collègue de la Voirie au Conseil Municipal, on travaille toujours à trouver des solutions à ce fléau en mettant en place des aménagements adéquats destinés à casser les vitesses. La pose de radars à certains endroits a diminué la vitesse dans les zones concernées.

Il y a aussi le flashage qui est utilisé. Cette méthode ne consiste pas forcément à mettre des agents de Police en permanence. On peut aussi mener des opérations de sécurisation, la mise en place des zones à 30 km/h.

Surtout n'hésitez pas à signaler à la ville dès que vous constatez des excès de vitesse sur votre rue ou sur une autre rue.

Il faut rappeler quand même que l'idée de mettre en place un radar a été proposée par la Municipalité aux habitants. Mais que ces derniers n'y étaient pas favorables. Par peur sans doute d'être eux même flashés parce qu'ils habitent à côté.

En matière de sanction, de contravention, il y a même la loi dite « Rodéo » (Monsieur DENOEUDE).

Question : A la rue Claude Bernard, il y a un panneau indiquant la zone 30. Mais les automobilistes ne respectent pas cette limitation. Que faire ?

Réponse : Si un automobiliste est pris en infraction, il sera sanctionné. Seulement, il faut distinguer la zone 30 et la voie 30. Pour compléter, on a souvent des demandes de ralentisseurs, des dos d'âne. Toutes ces demandes, la MEL ne peut pas les supporter financièrement. On ne peut les faire à la demande. Ces aménagements peuvent se faire avec de nouveaux projets. Ces marquages sont plus efficaces que des aménagements beaucoup plus chers. Car les panneaux par exemple, on les voit à l'entrée mais pas plus loin. Pour les dos d'âne, ceux qu'ils ne veulent pas respecter la limitation de vitesse, les contournent (Monsieur BUYSSCHAERT).

Question : Peut-on envisager des caméras sur des feux, comme en Belgique ?

Réponse : On est persuadé qu'on ne met pas les feux de circulation n'importe où. Les feux à mon avis doivent être réservés à des carrefours structurant. Par contre, il y a nécessité de rééduquer les gens sur le respect de « la priorité à droite ». Pour rappel, il y a quand même eu un accident mortel sur un des carrefours à feux (Monsieur DENOEUDE). Mais il est possible qu'on passe progressivement comme le font nos voisins belges.

Question : On ne voit personne devant les écoles au niveau du Boulevard DESCAT et de la rue de Mouvaux pour sécuriser les enfants par rapport à cette problématique de circulation ?

Réponse : La Ville de Tourcoing donne de l'argent aux écoles privées pour que ces établissements embauchent des agents de sécurité. Pour ces écoles, ce qu'on peut faire c'est de s'assurer que ces sommes fléchées sont utilisées pour la sécurisation de ces établissements (Madame MARIAGE).

Des opérations de sécurisations avec la Police Municipale, il y en a tous les jours. Mais les automobilistes qui ne respectent pas la limitation des vitesses notamment devant les écoles, ce sont aussi des parents d'élèves. En ce qui concerne la présence de la Police devant ces établissements, il y a un paramètre à prendre en considération. Ce paramètre est qu'il y a une centaine d'établissements scolaires à Tourcoing. Comment mettre devant chaque établissement un agent de la Police ? Sans oublier que ces agents ont aussi d'autres missions au quotidien.

Le Conseil Municipal n'a pas vocation à faire à la place des gens. Une ville bien ordonnée, c'est d'abord et avant tout de la responsabilité individuelle de chaque citoyen. Après chacun de nous dans le conseil municipal a sa profession. On n'est pas des professionnels de la politique. On s'investit car on a le sens du service commun (Monsieur DENOEUDE).

Au terme des remerciements adressés aux participants,
la séance est levée aux alentours de 21h00.

POUR TOUTE INFORMATION :
Seydou SALL, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

**Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des
Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse**

<https://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Blanc-Seau>

POUR TOUTE INFORMATION :
Seydou SALL, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎ **03.20.69.09.80** - concertation@ville-tourcoing.fr